

DOSSIER DE PARTICIPATION

CONCOURS 11 NOVEMBRE 2010



cidem.org



INFORMATIONS UTILES

Établissement scolaire : Ecole Marius Morin

Adresse postale : rue du 19 mars 1962 93220 GAGNY

Adresse email : ce.0930641s@ac-creteil.fr

Nom de l'enseignant : Danielle LEMAIRE

Classe : CM1

Nombre d'élèves : 24 élèves

DOCUMENTS

MONUMENT AUX MORTS 1914-1918 GAGNY Place Foch



Photo des élèves devant le monument :



LE MONUMENT AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE DANS MA VILLE

OBJECTIFS :

Éducation civique : devoir de mémoire

Méthodologiques : savoir observer un monument, se poser des questions, faire les recherches pour y répondre.

Histoire la guerre de 14-18

Maîtrise de la langue lecture, production d'écrit

Géographie : localisation des lieux évoqués

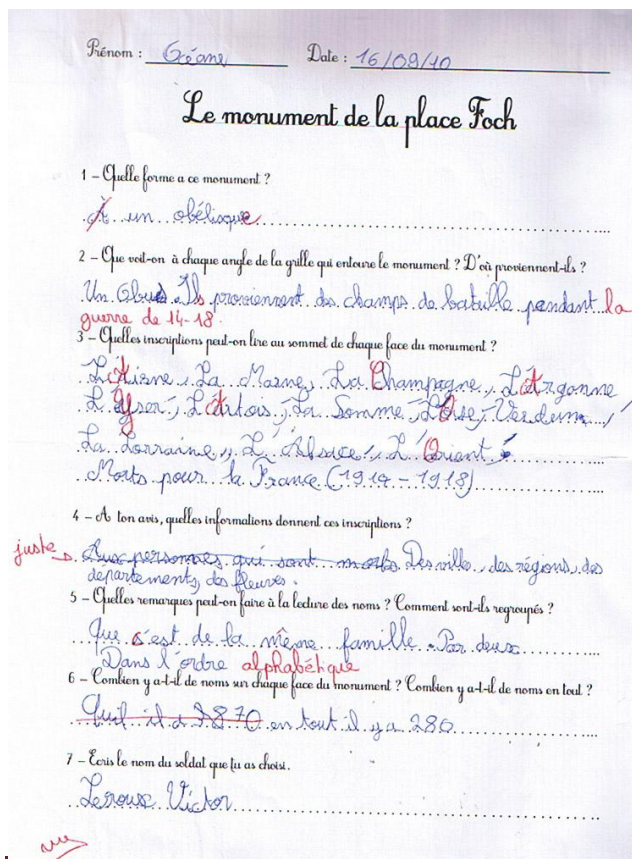
DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Dès le début de l'année scolaire, j'ai programmé ce travail afin que les élèves aient déjà une bonne réflexion lors de leur participation à la commémoration du 11 novembre, où j'avais décidé de leur faire chanter la Marseillaise.

1. **En classe**, la lecture du calendrier montre que le 11 novembre est un jour férié. J'ai amené les enfants à réfléchir sur ce sujet (*Qu'est-ce qu'un jour férié? Pourquoi le 11 novembre est-il un jour férié ?*)

2. Lors d'une autre séance « *Le 11 novembre, c'est la fête de la paix que nous célébrons. Ce n'est pas la fête de la guerre.* » Journal des mutilés, 14 octobre 1922
« À l'aide de ce texte et de leurs connaissances les enfants ont fait des propositions de réponses à la question suivante : Qu'est-ce que la cérémonie du 11 novembre ? À quoi sert le monument aux morts ? Savez-vous où se trouve le monument aux morts de Gagny ? »

3. J'ai ensuite présenté le projet « un monument aux morts à Gagny » et on a établi un plan de travail.



4. **SORTIE** : Je les ai emmenés au monument aux morts de la Guerre 1914-1918 situé place Foch.

J'avais préparé un questionnaire à remplir pour aider leur observation.

Ils ont lu les inscriptions sur les quatre faces de l'obélisque, observé la liste des noms, ils ont compté 280 noms et remarqué qu'ils étaient classés par ordre alphabétique sans aucune autre information.

Ils l'ont dessiné puis chacun d'eux a choisi le nom d'un de ces morts.

Ils ont lu en bas de chaque côté un nom écrit différemment des autres et très vite ils en ont déduit que c'était le nom de ceux qui avaient construit ce monument.

Lors de cette sortie, je les ai également emmenés, à l'église Saint Germain voisine,

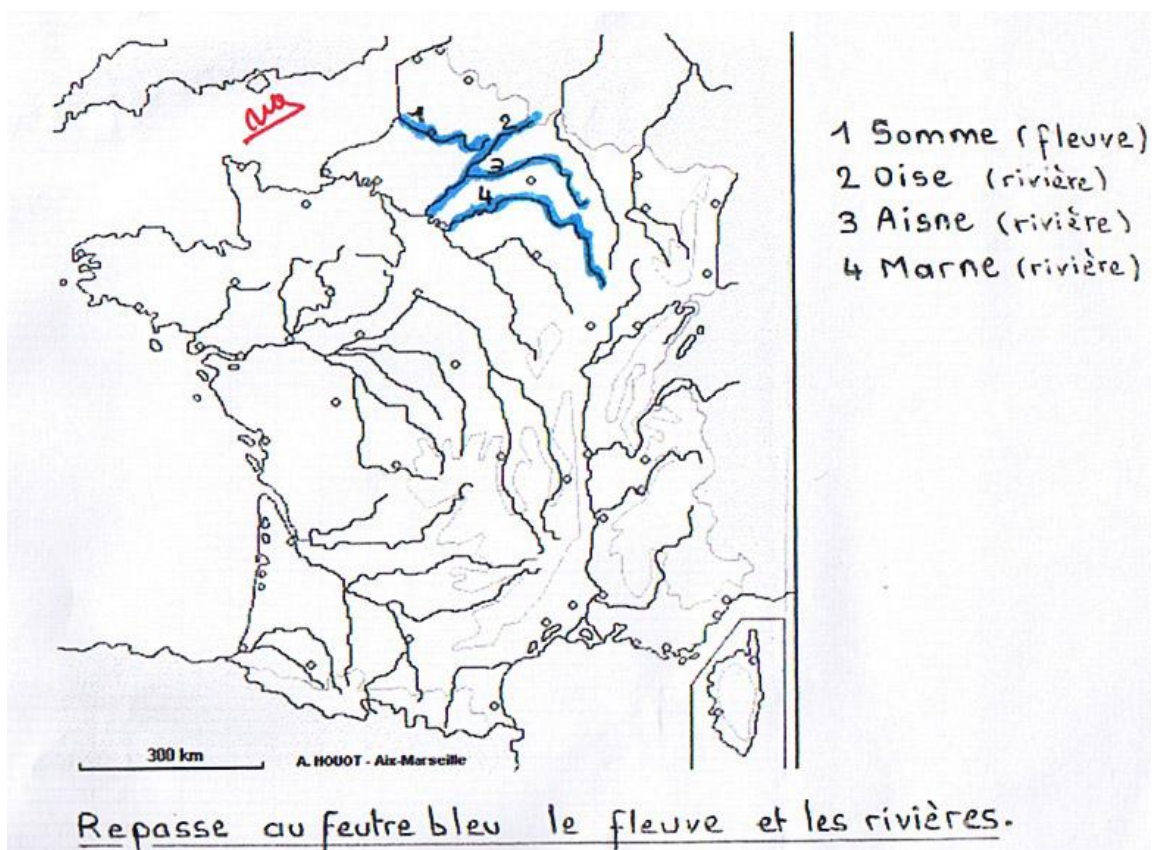
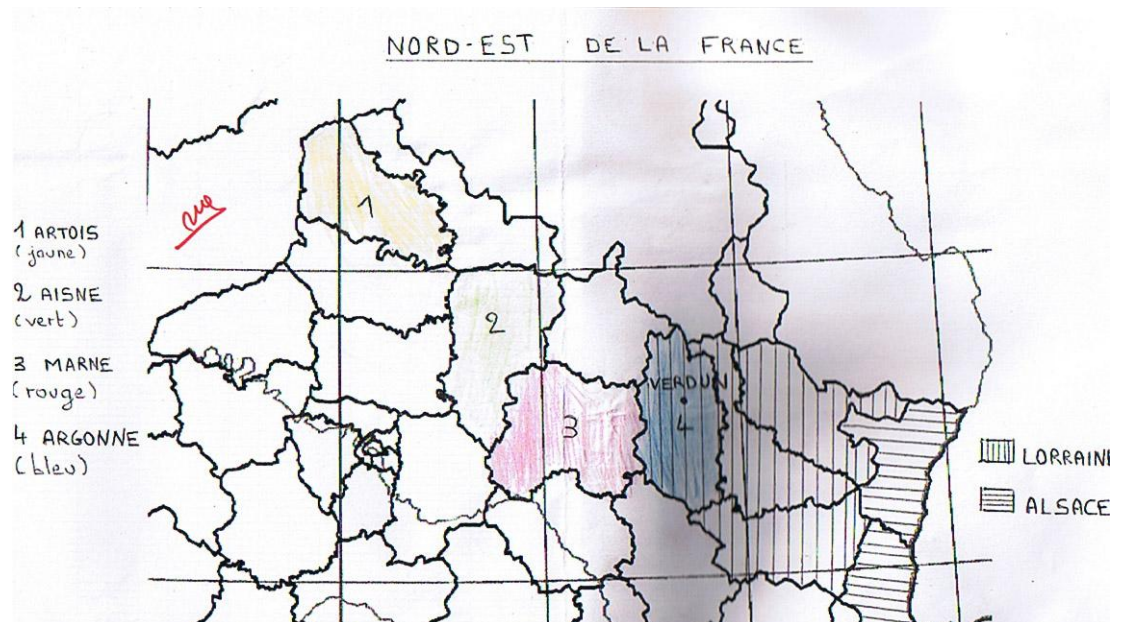
admirer la fresque murale « la bataille de la Marne » du peintre Maurice Denis réalisée en 1920.

5. **En classe** La correction du questionnaire et les recherches dans le dictionnaire ont permis de savoir à quoi correspondait les différentes inscriptions au sommet des trois faces du monument aux morts de la place Foch.

VERDUN- LA LORRAINE- L'ALSACE- L'ORIENT
L' AISNE- LA MARNE- LA CHAMPAGNE- L' ARGONNE
L'YSER- L'ARTOIS- LA SOMME - L'OISE

Sur la face centrale, une inscription « Morts pour la France 1914-1918 » entourée d'une couronne de laurier symbole de la victoire et du triomphe militaire.

Je leur ai distribué ensuite des cartes muettes des départements et des fleuves et rivière du Nord-Est de la France et à l'aide de leur encyclopédie, et d'atlas, ils ont localisé les lieux indiqués sur le monument aux morts :



1. **En salle informatique** avec l'aide de Madame Régine Gérard (DDEN de l'union locale de Gagny Villemomble) les élèves ont recherché sur le site <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr> la fiche du soldat dont ils avaient relevé le nom sur le monument aux morts.

Puis ils ont rédigé une fiche sur leur soldat en relevant des informations : sa date de naissance, sa date et lieu de décès, son corps d'armée et ont calculé à quel âge il était mort.

NOM: DRÈANO Prénom: LAURÈNE
 J'ai choisi un nom sur le monument aux morts :
Millet Robert Leon Marie
 Il est né le : 22 novembre 1883
 Dans quel corps d'armée a-t-il servi ? 2^{ème} groupe d'aviation Exca 14
 Quel était son grade ? 2^e classe
 Il est mort pour la France le : 16 octobre 1917
 A l'âge de : 34 ans
 Comment est-il mort ? au cours d'un combat aérien

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom MILLET
 Prénoms Robert Leon Marie
 Grade 2^e Classe
 Corps 2^e Groupe d'aviation Exca 14
 N° 2255 au Corps. — Cl. 1913
 Matricule. 22 au Recrutement de la Seine
 Mort pour la France le 16 Octobre 1917
 à Region de Lorraine Ypres
 Genre de mort au cours d'un combat aérien
 Né le 22 novembre 1883
 à Paris Département de la Seine
 Arr^{municipal} (p^{our} Paris et Lyon), } 9^e arr^{ondissement}
 à défaut rue et N°.
 Jugement rendu le 6-6-1918 Sommeillé à
 par le Tribunal de Gagny
 acte ou jugement transcrit le seine-et-oise
 N° du registre d'état civil
 191-708-1922. [26434]

6. **De retour en classe**, ils se sont posé beaucoup de question sur l'organisation de l'armée et à quoi correspondait l'abréviation CL suivie d'une date. .

Ils ont remarqué :

- qu'il existe beaucoup de corps d'armée, la plupart inconnus d'eux.
 - que certains soldats appartenait à l'armée française issue des colonies.
- Ils se sont interrogés sur leur lieu de décès et ils ont compris que les inscriptions lues au sommet de chaque face du monument rappellent les lieux de combats où les soldats se sont sacrifiés pour la France :
- **Verdun**, ville de la Meuse rappelant la bataille de Verdun et la guerre des tranchées.
 - **Ypres**, ville de Belgique lieu de trois batailles différentes.
 - **La Lorraine et l'Alsace** régions devenues allemandes à la fin de la guerre de 1870 et qui sont redevenues française lors du traité de Versailles le 28 juin 1919

- Les départements de l'**Aisne** (évoquant la bataille du Chemin des Dames) ou la **Marne**.
- des territoires hors de France comme l'**Orient**.

Ils se sont interrogés sur les termes relevés dans la rubrique genre de mort :
« disparu au combat, tué, mort suite de blessures, de maladie..... »

- **Rencontre avec un ancien Combattant** : le lieutenant-colonel Taurand qui a répondu simplement à toutes les questions des enfants formulées dans la séance précédente.

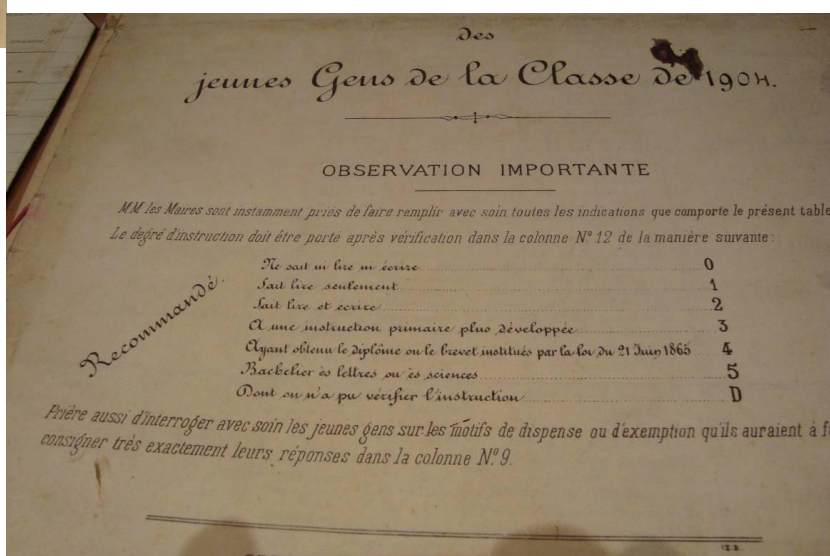


7. **Visite à la mairie** pour consulter les archives municipales des périodes concernées :

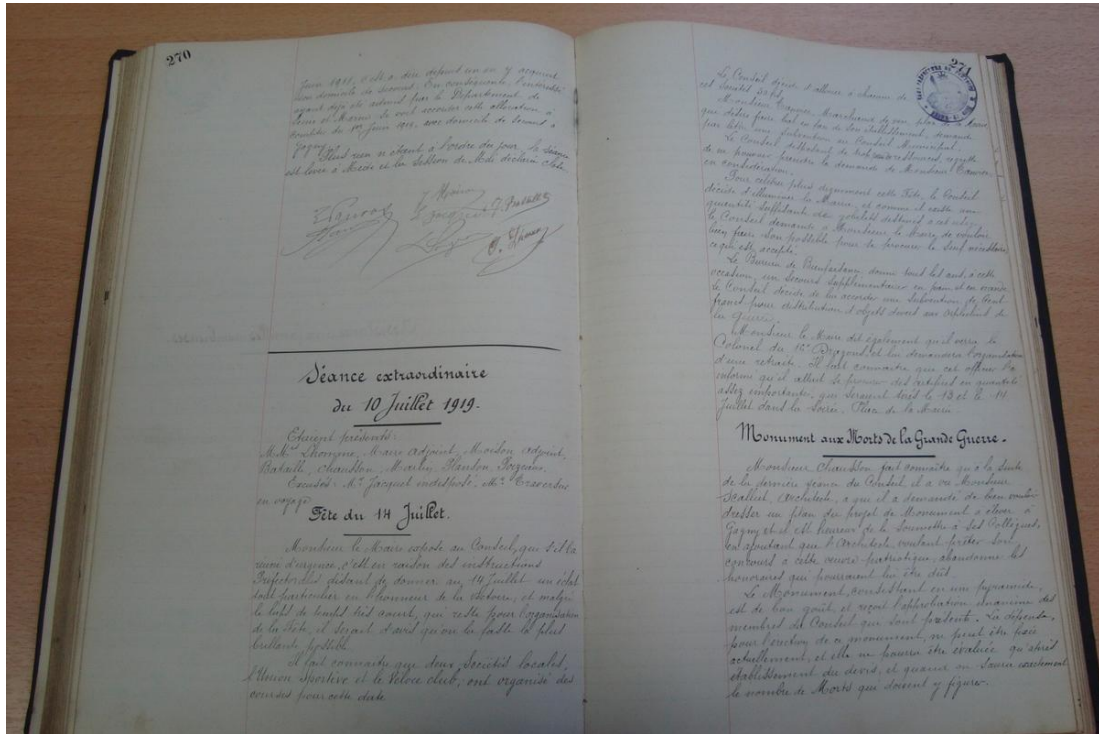
- **Le registre de recrutement** est un tableau de recensement des jeunes gens



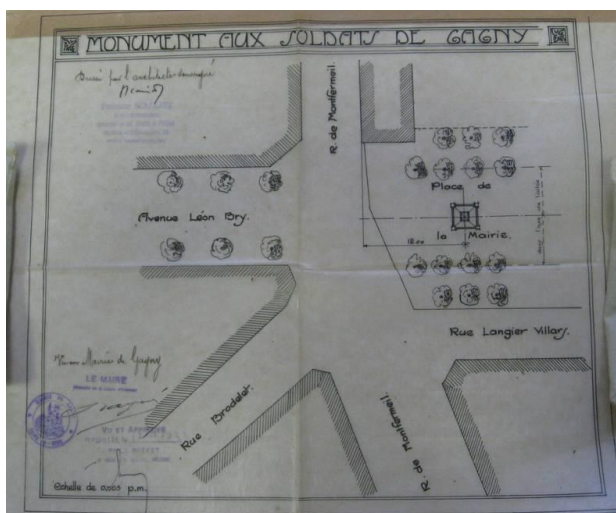
à leurs 20 ans pour effectuer leur service militaire sur lequel les élèves ont pu lire les observations importantes : description physique (taille, couleur des yeux,) niveau d'instruction.



- **Les registres d'état civil** sur lesquels ils ont retrouvé quelques extraits de naissance, de soldats nés à Gagny, mais également la transcription de leur décès.
- **Les registres de délibérations du conseil municipal** dans lesquels ils ont pu retrouver les différentes délibérations concernant la construction des monuments aux morts.



- les plans de l'architecte, ce qui a permis aux enfants de voir des différences avec aujourd'hui :
 - le changement du nom des rues : la rue de Montfermeil qui est devenue la rue du général Leclerc, la rue Brodelet qui est maintenant la rue Henri Maillard (en ressortant ils ont pu observer les deux plaques)



- La disparition des arbres autour du monument aux morts... qu'ils ont bien retrouvés sur une vieille carte



postale.

L'affiche de l'annonce de l'inauguration du monument aux morts que nous avons lue et commentée.

Quels sont les monuments inaugurés ?

Les enfants ont fait des hypothèses :

- pourquoi l'expression « enfants de la commune »
- choix de la date,
- quel est l'objet de la troisième inauguration que l'on n'a pas vu ? savez-vous pourquoi ?



8. **En classe** nous avons étudié certaines délibérations et lu leur résumé ; les élèves ont découvert qu'il existe à Gagny deux monuments aux morts de

la Première Guerre mondiale et ont appris l'épisode du rassemblement des Taxis de la Marne.

Délibérations du conseil municipales de 1916 à 1921

1. 27 Aout 1916 : Bataille de la Marne- Plaque commémorative

Le conseil municipal après avoir fait l'historique de ce qui s'est passé dans la commune le 6 septembre 1914, demande au conseil pour que cet événement se perpétue, de faire apposer sur la mairie une plaque commémorative ainsi conçue :

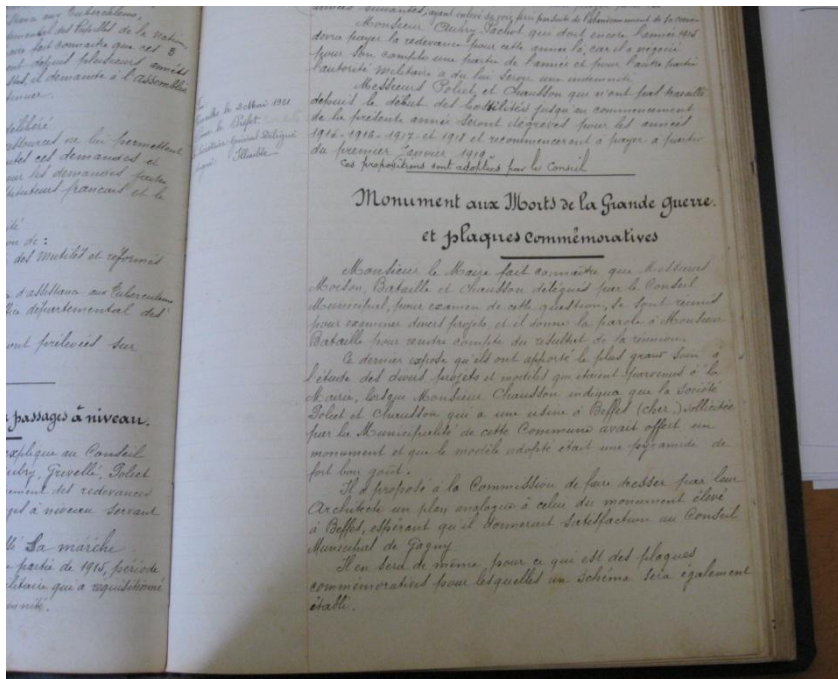
« Le 6 septembre 1914, sont partis de cette place, 1000 taxi-autos réquisitionnés à Paris pour conduire à Nanteuil le Haudouin, les 103^{ème} et 104^{ème} régiments d'infanterie qui dès le lendemain prirent part à la Bataille de la Marne, dont la victoire sauva notre région de l'invasion allemande »

Il est décidé de perpétuer le souvenir des morts de la Grande Guerre en leur élevant un monument digne de leur sacrifice.

23 Mars 1919 : Monument à élever aux morts de la Grande Guerre.

Le conseil considérant que cette question ne peut être solutionnée immédiatement décide de nommer une commission pour étudier cette question et désigne Messieurs Moison, adjoint, Bataille Chausson.

29 juin 1919 Monument aux morts de la grande guerre et plaques commémoratives.



Monsieur Bataille expose qu'ils ont apporté un grand soin à l'étude des différents projets. Il propose à la commission de faire dresser des plans d'un modèle de forme pyramidale.

10 juillet 1919 : Monuments aux morts de la Grande Guerre.

Une souscription publique est ouverte et sera annoncée par voie d'affiche le 14 juillet.

Monsieur Chauvion annonce que monsieur Scalliet

architecte va dresser un plan du projet et il ajoute que l'architecte voulant prêter son concours à cette œuvre patriotique il abandonnera les honoraires qui pourraient lui être dû.

Pour le choix de l'emplacement plusieurs avis sont émis mais le conseil opte pour la Place de Baron Roger.

Une plaque sur laquelle seront inscrits tous les noms des braves, morts au champ d'honneur, sera également apposer au cimetière communal dans le haut de l'allée centrale.

Quatre obus de 280 sont réclamés au ministère compétent.

2 aout 1919 Monument aux morts de la Grande Guerre

D'un point de vue esthétique il est décidé d'ériger un monument au cimetière. Monsieur Scalliet a évalué le montant de la dépense pour les deux monuments à 27 500 F

5 octobre 1919 : Monuments aux morts de la Grande Guerre:

Il est décidé que le monument aux morts ne serait pas élevé Place du Baron Roger, mais Place de la Mairie, dans le prolongement de la rue Léon Bry en allant vers la Mairie et à 12 mètres de la rue de Montfermeil

1 mai 1920 Érection des monuments aux morts de la Grande Guerre.

Monsieur le Maire rappelle les différents monuments à ériger ainsi que la plaque pour commémorer le départ de Gagny des taxis-autos.

Les plans et les dépenses ont été approuvés :

La dépense du monument en forme de pyramide élevé place de la mairie est fixée à 18 000 F

La dépense de celui ayant la forme d'un livre ouvert érigé dans le cimetière est prévue de 10 000 F

La plaque commémorative de la victoire de la Marne coûtera 600 F

L'ensemble des dépenses s'élevant à 28600 F a été recueillie par souscription publique.

9 décembre 1920 Inauguration du monument aux morts de la Grande Guerre

Monsieur le maire rappelle l'imposante cérémonie qui s'est déroulée le 5 septembre 1920 lors de l'inauguration des deux monuments aux morts de la Grande Guerre et de la plaque

commémorant le départ des taxis-autos pour la Victoire de la Marne en présence de nombreuses personnalités, d'une délégation des 103^{ème} et 104^{ème} régiments d'infanterie, ainsi qu'un groupe de chauffeurs ayant conduit les autos à Nanteuil le Haudoin en 1914.

1^{er} février 1921 : Monument aux instituteurs de Seine et Oise morts pour la Patrie.

Monsieur le Maire lit une lettre de l'inspecteur d'Académie informant que 177 instituteurs de notre département sont morts pour la France, dont cinq ayant été adjoints à Gagny et deux Messieurs Kern et Ribot y étant encore en poste au mois d'Aout 1914

9. Visite au cimetière pour voir le second monument aux morts mentionné dans les délibérations.



Cette visite guidée par un porte-drapeau et le président du comité d'entente des associations d'anciens combattants de Gagny, les a conduits jusqu'au carré militaire. Monsieur Benoît Odelot, directeur départemental de l'ONAC était présent.

Dans ce carré militaire flotte le drapeau tricolore symbole de notre nation.

Au cours d'une cérémonie, il est monté au mois de mars et descendu au mois de décembre.

Un monument sur lequel sont gravés les noms des 98 victimes de la guerre de 1939/45, morts durant les combats, en déportation ou fusillés est adossé au mur.

Vingt tombes des soldats tombés au cours des guerres de 39/45, d'Algérie sont disposées en carré.

Une sépulture est destinée à recueillir les restes des défunts pour lesquels les concessions des tombes sont échues. Plusieurs soldats de la Grande Guerre y sont inhumés.

10. En classe : rédaction de la fiche pour chacun des monuments aux morts de Gagny, celui du cimetière et celui de la place Foch

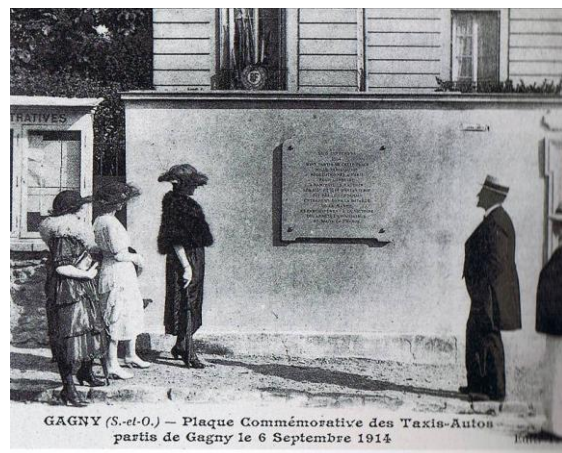
LES MONUMENTS AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE À GAGNY

La guerre n'est pas encore terminée lorsque les membres du conseil municipal envisagent d'apposer un marbre sur le mur de la mairie (Délibération du conseil municipal du 27 Aout 1916). Le projet se concrétise quatre ans plus tard.

Par la délibération du 23 mars 1919, le conseil municipal décide de perpétuer le souvenir des morts de la Grande Guerre en leur élevant un monument digne de leur sacrifice.

Le monument aux morts est l'œuvre de l'architecte Scalliet, érigé par l'entrepreneur Fernand Buisson, sur la place de la mairie, « face à la rue Léon Bry ». Il a été payé entièrement grâce à une souscription publique.

Il a été inauguré le 5 septembre 1920 en même temps que le



GAGNY (S.-et-O.) – Plaque Commémorative des Taxis-Autobus partis de Gagny le 6 Septembre 1914



monument du souvenir au cimetière et de la plaque commémorative du départ en taxi des 103^{ème} et 104^{ème} régiment d'infanterie pour la bataille de la Marne sous la présidence de Monsieur LEREDU sous-secrétaire d'état des régions libérées, représentant le gouvernement et en présence de nombreuses personnalités, d'une délégation des 103 et 104^{ème} régiments d'infanterie et d'un groupe de chauffeurs ayant conduit les autos à Nanteuil le Hautain en 1914.

Ce monument a la forme d'un obélisque surmonté d'une pyramide, il est entouré d'un jardinet clos par une grille soutenue par quatre obus réclamés au ministère de la guerre. Sur la face centrale, une inscription entourée d'une couronne de laurier symbole de la victoire et du triomphe militaire.

Sur les trois autres faces le nom de lieux des combats :

VERDUN- LA LORRAINE- L'ALSACE- L'ORIENT

L' AISNE- LA MARNE- LA CHAMPAGNE- L'ARGONNE

L'YSER- L'ARTOIS- LA SOMME - L'OISE

Les noms des 280 soldats, morts au champ d'honneur, placés par ordre alphabétique sans que le grade y soit mentionné.

Le monument du souvenir en marbre, se trouve en haut de l'allée principale au cimetière. Ce monument à la forme d'un grand livre ouvert de marbre et sous la liste des morts pour la France, on trouve trois symboles floraux et un symbole militaire :

- Deux palmes symbolisent la grandeur des soldats et sont aussi symbole du martyr
- La couronne d'olivier comme sur le monument aux morts
- L'épée symbolise la mort, le courage de ces vaillants soldats.



Participation à la cérémonie du 11 novembre, la classe presque au complet a chanté la Marseillaise



11. En classe synthèse et élaboration d'un texte collectif sur la commémoration

L'objectif est de leur faire comprendre que commémorer, c'est « se souvenir avec » et de relater « comment s'est déroulé cette cérémonie? »,

Commémoration du 11 novembre 2010

Nous avons participé à la commémoration du 11 novembre. Pour beaucoup d'entre nous, c'était la première fois que nous rendions hommage à ceux qui sont tombés pour la France. Beaucoup avaient des frissons d'émotion.

On a assisté au lever des drapeaux sur l'esplanade de la mairie.

Ensuite, avec toutes les personnes présentes, on a défilé. On est allé en cortège, derrière la musique et les porte-drapeaux déposer des fleurs pour commémorer les enseignants morts pour la France, sous la plaque commémorative à l'école Paul Laguesse.



Après nous sommes allés sur le monument du général de Gaulle et enfin nous sommes

revenus vers la mairie au monument aux morts, pour déposer des gerbes avec les anciens combattants, Gladys était très émue et a ressenti beaucoup de choses quand elle a déposé les fleurs.



Nous avons chanté le premier couplet de la Marseillaise et Laurène nous a dit avoir ressenti quelque chose de fort au fond d'elle, comme si elle avait reçu 10 000 cadeaux en même temps.



Mihai a bien aimé le message transmis par Monsieur le Maire. Kémi, très émue, a eu envie de pleurer.

Ce 92^{ème} anniversaire de l'armistice a été très émouvant.

Le seul regret, c'est qu'il faisait froid et humide mais pour nous la pluie n'a pas été pire que les quatre années qu'ont vécues les soldats pendant cette guerre.

12. Les enfants ont reçu chacun une photo de la cérémonie, en classe chaque enfant a réalisé un message de remerciement à Monsieur le Maire.

13. Les élèves de la classe de CM1B se joignent à moi pour remercier chaleureusement :

- Le lieutenant-colonel Robert Taurand
- Le directeur départemental de l'ONAC, M. Benoît Odelot
- Le maire de Gagny, M. Michel Teulet
- Le président de la FNACA, M. Louis Michelet et son porte-drapeau, M. Alain Prigent
- La responsable des archives municipales, Mme Laurie Coppin

Enfin nous adressons toute notre reconnaissance à **l'Union locale des DDEN de Gagny-Villemomble** et plus particulièrement à M. Constantin Anghelidi pour sa disponibilité et le relationnel avec la municipalité et à Mme Régine Gérard qui fut présente à chaque instant pour l'accompagnement du projet et des élèves.